

Projet QC-2024-08
Réponses aux commentaires reçus pendant la période de consultation publique

Novembre 2024

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue utilisée par celles-ci pendant la première période de consultation publique portant sur le projet QC-2024-08.

Document visé	Section visée	Commentaire	Entité	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
Registre	Annexe C	Bonjour, ELL est d'avis et aimerais que le Coordonnateur apporte le correctif suivant a l'annexe C afin que le statut de la centrale High Falls de « raccordé au RTP » soit indiqué comme "entre en vigueur le 1er juillet 2025" dans la section commentaire.	ELL	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Le Coordonnateur comprend du commentaire d'ELL qu'elle est d'accord avec la proposition du Coordonnateur à la section 3.1.1 du sommaire des modifications et de sa proposition à l'égard du délai d'entrée en vigueur du statut de « raccordé au RTP » pour la centrale High Falls.
Sommaire des modifications	Section 3.1.1	RTA est d'avis que ce que propose le RC est requis afin de préciser, sans interprétation possible, le moment où ces centrales deviennent raccordées au RTP selon la nouvelle méthodologie d'identification du RTP.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Registre		RTA est satisfaite de l'information qui la concerne dans cette mise à jour.	RTA	<i>Idem.</i>